

## **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2019**

## **AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MARGUERITE-D'YOUVILLE, QUE :

Lors de la séance ordinaire du 19 août 2020, il sera déposé le rapport financier et le rapport de l'auditeur préparés pour l'année 2019 en vertu de l'article 966.3 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1).

Cet avis est donné conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec, précité.

Donné à Verchères, le 23 juillet 2020

Sylvain Berthiaume

Directeur général et secrétaire-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Sylvain Berthiaume, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Marquerite-D'Youville certifie, sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis en l'affichant dans la section réservée à cette fin sur le site Internet de la Municipalité régionale de comté et à l'endroit prévu à cette fin à l'entrée du siège social.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 33 jour de juilet

Sylvain Berthiaume Directeur général et secrétaire-trésorier